



Procès-Verbal de la séance du Jeudi 09 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 09 juillet,

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Maison Citoyenne de Flagnac, commune déléguée de Saint-Paul - Flagnac (Lot) sous la présidence de M RESSEGUIE Michel, Maire.

Présents : CARLES Éric, DELFAU Jérôme, DE SOUSA Stéphanie, FAISANT Michelle, GARRIGUES Jean-Michel, GIBERT Pascal, GIRMA Alain, LERAY Céline, MOULENE Vanessa, RESSEGUIE Michel, RESSEGUIE Sophie, RINGOOT Marie-Claude, SOUPA Véronique, TAMAGNONE Serge, VERHILLE Anne.

Représenté(s) : LALLEMENT Peggy par FAISANT Michelle.

Absents excusés : ALBOUYS Jean-Christophe, COLOMBIER JérémY, ROBERTIES Sébastien.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 21h00.

Ordre du jour :

- Nomination Secrétaire de séance,
- Approbation Procès-Verbal de la séance du Jeudi 18 Juin 2026,
- Découpage Parcellaire chemin rural par VSB,
- Création Postes emploi permanent,
- Création emploi non permanent pour Accroissement Temporaire d'Activité.

Questions diverses

Prise de Parole :

Michel RESSEGUIE nous informe du projet de méthaniseur à Villesèque.

Monsieur le Maire laisse la parole aux 3 personnes du secteur de Cap Blanc / La Pelissière, voisins du projet et représentants de la Confédération Paysanne du Lot qui nous présentent le projet à 12 millions d'Euros et ce afin de nous alerter sur de nombreuses interrogations.

Délibérations du conseil :

1/ DELIBERATION N° 2026_59 – Nomination d'un secrétaire de séance (DE_2026_059)

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

2/ DELIBERATION N° 2026_60 – Approbation du Procès-Verbal de la Réunion du Jeudi 18 juin 2026 (DE_2026_060)

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

Changement du Président de Séance pour la validation de la prochaine délibération, transmis à Mme Michelle FAISANT

3/ DELIBERATION N° 2026_61 - Découpage parcellaire du chemin rural partant de la Route Départementale n°49 au lieu-dit "Battant" dans le cadre du projet de centrale photovoltaïque porté par la société SARL VSB ENERGIES NOUVELLES (DE_2026_061)

M. Michel RESSEGUIE et M^{me} Sophie RESSEGUIE se retirent et ne prennent pas part au vote.

Votants : 14
Non Votants : 2
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

4/ DELIBERATION N° 2026_62 - Création de postes emploi permanent (DE_2026_062)

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

5/ DELIBERATION N° 2026_63 - Création d'un emploi non permanent pour Accroissement Temporaire d'Activité (DE_2026_063)

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

6/ QUESTIONS DIVERSES :

✓ **Désignation Délégués Supplémentaires au SICTOM :**

Lors du Conseil Communautaire du mercredi 8 juillet, le SICTOM des Marches du Sud Quercy a demandé de désigner des délégués supplémentaires, nous désignons donc :

- 3 titulaires : Jean-Michel GARRIGUES, Alain GIRMA et Pascal GIBERT,
- 3 suppléants : Jérôme DELFAU, Stéphanie DE SOUSA et Vanessa MOULENE.

✓ **Rénovation Sacristie Église de Saint Etienne :**

Jean-Michel GARRIGUES présente 2 devis de maçonnerie pour la rénovation de la sacristie de l'église de Saint Etienne. Stéphanie DE SOUSA demande à avoir un 3^{ème} devis et Jean-Michel GARRIGUES lui répond qu'il ne connaît pas d'autres artisans à proximité qui sachent travailler la pierre car il est mis un point d'honneur à faire travailler les entreprises locales !

Il indique également qu'il faudra faire appel à d'autres artisans concernant la menuiserie et l'électricité.

Stéphanie DE SOUSA renouvelle et insiste pour que 3 devis soient réalisés.

Le Maire clos le débat en disant que deux devis sont suffisants car vu les travaux qui vont être engagés pour cette rénovation en pierre, nous avons besoin d'artisans spécialisés pour ce type de construction et comme les 2 entreprises qui ont répondu à notre demande de devis correspondent à notre attente en matière de construction. Il est également important que cette décision soit validée ce jour pour bloquer le montant de cette opération.

Fournisseurs	Montant TTC	Commentaires
MACONNERIE		
SARL RINGOOT CONSTRUCTION	72 170,45 €	
SARL SANSON	74 411,76 €	

M^{me} Marie-Claude RINGOOT se retire et ne prend pas part au vote.

Après discussion, le Conseil Municipal vote pour valider le devis le moins onéreux :

Votants : 14

Pour : 13

Contre : 1

Abstention : 0

Le Conseil Municipal décide donc de valider le devis indiqué ci-dessus en jaune.

✓ **Logiciel PROXIMA-Enfant :**

Michelle FAISANT nous explique que ce logiciel a pour but de faciliter le comptage des enfants de l'ALAE, cependant, nous attendons une réponse de la CAF concernant le montant pris à leur charge.

Le Conseil Municipal décide donc de remettre cette décision, à une réunion ultérieure.

✓ **Désignation Référent NATURA 2000 :**

Michel RESSEGUIE nous indique qu'il faut désigner un référent NATURA 2000, il propose à Mme Marie-Claude RINGOOT d'être cette référente et celle-ci accepte.

✓ **Recrutement ATSEM :**

Michel RESSEGUIE nous informe que suite aux entretiens du mercredi 24 juin dernier, le recrutement de l'ATSEM a été décidé pour un contrat d'un an à partir du 01/09/2026.

✓ **Devis Territoire Energie LOT :**

M Alain GIRMA nous informe de la réception d'une proposition d'accord préalable pour des travaux par le Territoire Energie LOT pour un montant à notre charge de 730,45 € concernant le nouvel éclairage public situé au Stade de Foot pour éclairer l'abris bus.

Le Conseil Municipal décide de valider ce devis.

✓ **Election Présidentielle 2027 :**

Michelle FAISANT nous indique que les prochaines élections présidentielles auront lieu le 18 avril et le 2 mai 2027.

Séance levée à 22h15

Remarques Particulières

La Secrétaire de Séance,


Stéphanie DE SOUSA



Le Maire,


Michel RESSEGUIE